

**2012/4820 - Modification du Tableau des Effectifs** (Délégation Générale aux ressources humaines)  
(BMO du 17/09/2012)

Rapporteur : M. BOLLIET Dominique

**M. BOLLIET Dominique**, rapporteur : Avis favorable de la Commission sur les 4 rapports. Je voudrais juste faire une remarque sur le rapport 2012/4815. En début de Conseil, il a été question de l'éducation. Je souligne le travail qui a été fait par la Direction de l'Education en matière de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences. Ce rapport signifie que tous les postes de l'éducation de catégorie C ont été revus dans leur définition, ce qui va nous permettre d'ajuster la formation, le recrutement et de mieux prévenir l'usure professionnelle des personnes concernées.

**M. LE MAIRE** : Je mets aux voix les conclusions de mes rapports. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Le Groupe Ensemble Pour Lyon – UMP, Nouveau Centre et Apparentés a voté contre le rapport 2012/4820.)

(La séance est levée à 19h05.)

(Adopté.)